**Motion présentée au CA du 6 février 2020 par les représentants du personnel SNES et SNEP FSU au sujet des E3C.**

**Depuis le début de la période d’ouverture du passage des épreuves communes du baccalauréat, les établissements sont en proie à une extrême tension. Quelle que soit l’appréciation des enseignants sur la réforme du lycée et du baccalauréat, la grande majorité d’entre eux font état de la multiplicité de problèmes que posent les E3C, problèmes de nature pratique comme pédagogique : divulgation des sujets et des corrigés sur les réseaux sociaux, conditions de passage des épreuves, difficultés de correction en ligne…Tout montre que le renvoi au local conduit à des ruptures d’égalité entre les élèves.**

**Ce soir nous le pouvons le dire, les sujets que nous avions choisis en mathématiques et en géographie dans notre lycée circulaient sur certains sites.**

**De nombreuses difficultés étaient prévisibles et le ministère est resté sourd aux alertes lancées par nombreuses organisations syndicales, par les enseignants et même par des chefs d’établissement.**

**Nous avons été 60 enseignants et personnels de vie scolaire à signer au lycée la pétition nationale du SNES FSU dénonçant les modalités de tenu des E3C tant pour les personnels que pour les élèves et demandant leur transformation en épreuves nationales terminales**. Nous étions donc majoritaires, bien loin des 0.1% qui selon M Le Ministre Blanquer s’oppose à sa réforme contre 99.9% qui la soutiendrait

Ce soir des enseignants du lycée ont participé à un rassemblement devant le lycée de 16h30 à 18h pour redire leur opposition à ces E3C.

L’entêtement à vouloir tenir le calendrier et imposer ces épreuves à tout prix conduit à la situation actuelle, celle de communautés éducatives divisées, de lycéens et personnels inquiets voire révoltés. Dans un nombre non négligeable de lycées, les épreuves ne se sont pas tenues dans de bonnes conditions, ou elles ont dû être annulées. Or, loin de prendre en compte le sens des actions en cours, ce qu’elles traduisent de demande d’égalité pour les élèves, de respect du métier de professeur, bien souvent la seule réponse de l’institution a consisté en sanctions et menaces, injonctions à faire passer ces épreuves à une nouvelle date.

**Nous assistons à une escalade inédite dans les mesures répressives**

N**ous pensons tout particulièrement à nos collègues du lycée de Montbrison dans la Loire.** Ils n’ont pas voulu perturber l’épreuve, mais désireux de faire une action symbolique, ils ont gardé quelques heures les copies. Sur demande de Monsieur le recteur, leur cheffe d’établissement a déposé plainte contre eux pour vol. Cette plainte a depuis été classées sans suite, mais ils restent menacés de lourdes sanctions disciplinaires. Nous leur apportons ici notre soutien et nous demandons à que les poursuites disciplinaires soient abandonnées

**Nous ne pouvons qu’être choqués par la mise en garde à vue de lycéens, les interpellations, les exclusions arbitraires prononcées à l’égard de certains d’entre eux, la convocation au commissariat de collègues, l’intrusion de policiers dans des lycées.**

Au-delà de ces faits graves, c’est l’ensemble du climat dans les établissements qui se tend, c’est l’absence d’instauration d’un véritable dialogue qui peut entraîner une amplification des incidents.

Les professeurs ont usé de leur droit de grève, diffusé leurs critiques de la réforme, débattu avec les parents d’élèves sans la moindre considération pour leurs expressions. La colère n’a fait que grandir. Aujourd’hui la mobilisation des professeurs, des élèves, des familles traduit un attachement à un diplôme qui doit rester national, une demande d’égalité pour les lycéens.

**Il est urgent d’entendre le message émanant de nombreux personnels et élèves, urgent de mettre fin à la vague de sanctions et de répression, urgent de décider l’annulation de cette première session des E3C et sa transformation en épreuves nationales terminales.
C’est à cette seule condition que pourra être rétabli un climat plus propice aux apprentissages et l’ouverture de discussions sur les modalités de passage d’un baccalauréat préservant l’égalité.**